

l'huile de charbon qui se trouvaient dans les ateliers du chemin de fer du Pacifique canadien ont été réquisitionnés et utilisés, et quand cela a été épuisé on a craint plus d'une fois pour les attelages l'impossibilité de mouvoir.

Pendant que je conférais avec le capitaine Swinford à Qu'Appelle, je fus invité à assister à l'enquête que dirigeaient les magistrats contre une maison de commerce de Indian-Head, accusée d'avoir vendu des munitions aux Métis et aux Sauvages, et j'ai été surpris d'apprendre que, bien qu'une loi eût été promulguée pour défendre un tel commerce, il fallait qu'elle fut mise en vigueur par proclamation, et l'on ne put prouver que telle proclamation avait été lancée; en conséquence la poursuite autorisée par la loi ne fut pas intentée; mais pour arrêter ces pratiques dangereuses le magistrat décida d'ajourner la cause, obligeant les accusés à comparaître de nouveau quand ils en seraient requis; en même temps ils s'engagèrent de ne pas faire de vente aux personnes douteuses et de tenir un registre de tous ceux à qui ils vendraient des munitions. Le 25 mai je vous envoyai une copie du contrat intervenu entre moi et M. John Stewart pour le transport d'approvisionnements depuis la Mâchoire-de-l'Orignal jusqu'au Coude ou à la Traverse de Clarke, en même temps qu'un mémoire expliquant les conditions auxquelles le contrat avait été adjugé et les raisons que j'avais eues d'agir de la sorte, établissant une épargne pour le gouvernement d'au moins 50 pour 100 sur toutes les marchandises livrées à la Traverse de Clarke. J'annexe une copie de cette correspondance, marquée C. J'autorisai immédiatement M. Stewart à commencer les travaux, mais je regrette que des difficultés considérables se soient produites dans l'exécution de ce contrat et lors du règlement final avec l'entrepreneur. M. Stewart demanda la permission d'insérer une offre pour transporter les approvisionnements à la Traverse de Clarke *via* Qu'Appelle, comme route alternative, si la route de la Mâchoire-de-l'Orignal était jugée impraticable, comme l'affirmaient les avocats de la route de Qu'Appelle; mais je n'avais pas d'abord demandé une pareille offre, et j'expliquai qu'il n'y avait pas d'objection à l'insertion de sa proposition, mais vous vouliez qu'on ne s'occupât point de la route de Qu'Appelle, et je lui dis que je ne ferais rien dans ce sens.

J'ai reçu votre approbation de la recommandation que j'avais faite de transférer la base des opérations à la Mâchoire-de-l'Orignal le 22 mai, et immédiatement je donnai ordre de renvoyer tous les attelages loués, et le 23 je transportai le poste principal avec les troupes et l'infirmerie de campagne à la Mâchoire-de-l'Orignal, prenant des dispositions pour qu'on laissât des approvisionnements pour un mois au détachement du régiment d'Halifax à Saskatchewan-Landing, bien que j'espérasse que les steamers de retour enlèveraient les approvisionnements de cet endroit et que le détachement pourrait être retiré en quelques jours. Quand, en premier lieu, vous avez établi la base des opérations à Swift-Current, l'on tira des plans et l'on fit des négociations préliminaires pour la construction d'un édifice en bois devant servir d'hôpital; mais le progrès peu satisfaisant que faisait le *Northcote* et le bon état de la route de la Mâchoire-de-l'Orignal, amenèrent un changement de base; et en se rendant à Saskatoon, le docteur Roddick, chirurgien major, avait constaté qu'on pourrait obtenir un hôtel vacant à la Mâchoire-de-l'Orignal; et à mon retour de la consultation que j'avais eue avec M. Wrigley, j'examinai toutes les constructions disponibles et je louai l'hôtel qu'il avait choisi et je reçus l'offre de plusieurs autres édifices spacieux s'il était besoin d'agrandissement ou de faire des traitements isolés; j'eus aussi un cottage pour les gardes-malades que j'attendais; je fis mettre immédiatement l'édifice principal en bon ordre et fis faire les changements nécessaires. La chose fut exécutée à fort peu de frais, surtout pour augmenter la ventilation et pour réunir les pièces; créant des commodités convenables pour les approvisionnements, avec des tables grossières, des rayons, pour recevoir le premier groupe de blessés qu'on attendait le 24, mais qui sont arrivés le 26, jour où il en est venu 29 du Coude, où le "*Northcote*" les avait amenés. Il y en avait qui étaient si bien rétablis que j'ordonnai immédiatement la formation d'une commission médicale, et le 29 je renvoyai des invalides dans leurs foyers, accompagnés de quelques-uns des membres supplémentaires du personnel médical, exigeant, toutefois, l'assurance dans chaque cas, que l'homme déclaré invalide avait une demeure confortable dans laquelle on